

Partager pour mieux bouger

- Partager les voitures entre résidents.
- Concevoir un « tiers-lieu » pour une activité de proximité.
- Concevoir un bâtiment intégrant la mobilité.



Partager les voitures entre résidents

Promoteur-constructeur coopératif rennais permettant l'accès à la propriété pour les ménages modestes. Activités reposant sur des valeurs de construction respectueuses de l'environnement et accompagnement des futurs résidents. Etalement urbain dû au coût du foncier : la construction en zones péri-urbaines décuple les mobilités liées au travail, courses et loisirs.

Questionnaire sur la mobilité quotidienne : déplacements domicile-travail, activités de proximité, représentations « voiture

Acigné

70%



des foyers ont 2 voitures. Faible usage des transports en commun, du covoiturage et du prêt de voitures = 15% des déplacements entre voisins. Saturation de l'espace public par le stationnement.

Activités « courses » : 13 000 km par semestre journaliers.

Chevaigné



12 familles dans un habitat groupé éco-responsable : l'Eco-Hameau. 4 actifs utilisent le train pour aller au travail, leur voiture reste inutilisée la journée. Courses aux mêmes endroits et mêmes horaires. Portée moyenne d'un déplacement : 12 km.

« *Diminuons les coûts économiques et écologiques de la mobilité en mutualisant les véhicules* »

PARTAGE DES VÉHICULES ENTRE HABITANT



Enquête : Acigné

Restitution des résultats de l'enquête aux habitants sur leurs déplacements quotidiens : proposition de pistes de gains financiers et de temps. Aucun volontaire pour participer au groupe d'expérimentation.



Groupe de travail : Chevaigné

avec les 12 foyers de l'Eco-Hameau pour définir les conditions et règles d'utilisation de l'auto-partage. Travail avec Koolicar pour adapter l'offre aux besoins des expérimentateurs : équipement des véhicules, adaptation du logiciel, ajustement des conditions d'assurance.



Expérimentation : Chevaigné

depuis juin 2014, les 12 foyers partagent 3 véhicules, dont une Mia électrique. Evaluation : carnet de bord hebdomadaire (problèmes rencontrés, remarques ouvertes) + entretiens collectif (acceptabilité sociale et individuelle) + analyses de l'usage des véhicules.

Retour d'expérience

Acigné : population avec des habitudes bien ancrées et manque de relais sur place pour mobiliser les habitants : difficultés pour engager un travail collaboratif.

Chevaigné : forte identité éco-responsable du collectif d'habitants + instances de concertation déjà présentes = leviers pour le changement.

Fort investissement de Koolicar pour adapter son service et innover dans son business model.

Et demain ...

Bilan de l'expérimentation et adaptation du service en fonction des retours des habitants.

Communication sur l'expérimentation avec la municipalité de Chevaigné pour étendre l'auto-partage à d'autres foyers.

Réflexion sur le développement d'une option de covoiturage sur le logiciel Koolicar.

Créer un « tiers-lieu » pour une activité de proximité

Bréteil : commune située à environ 20 km de Rennes, de 3000 habitants, avec une croissance démographique significative.

Ancrée dans un territoire rural, les activités quotidiennes génèrent une mobilité automobile conséquente.

Étude des données et enquête réalisée auprès des habitants

40 000 km

parcours/jour en voiture, en dépit d'une halte SNCF assurant la liaison directe avec Rennes (en 15 min) avec une desserte régulière. 4000 véhicules/jour empruntant quotidiennement l'axe routier traversant Bréteil. Près de 50% des km parcourus concernant d'autres activités quotidiennes que le travail (courses, loisirs). Peu de déplacements en modes doux pour réaliser ces activités

Construction

d'un bâtiment « Plein Centre » par la Coop de Construction (fin 2015). Présence de logements et au rez-de-chaussée, de locaux achetés par la mairie (micro-crèche, cabinet médical et présence de locaux libres).

Volonté de relocaliser certaines activités dans la commune et d'offrir une alternative à la mobilité automobile via de nouveaux services de proximité et/ou nouvelles pratiques sociales.

« Réduisons les déplacements en créant un lieu ouvert au service d'une mobilité éco-responsable et créateur de lien social »

CRÉATION D'UN « TIERS-LIEU »

Analyse du système de mobilité

CONSTRUCTION DE SCÉNARI (Agence Daney Factory) : solutions mêlant habitat et mobilité. Présentation du travail au conseil municipal qui valide l'installation.

- créer un espace polyvalent, d'information et de services, modulable, adapté aux besoins des habitants, des associations, de la commune, permettant pour certaines activités de passer de la mobilité à l'immobilité.

TRAVAIL AVEC LA SNCF pour relier la halte au centre-bourg en repensant les usages quotidiens de la halte. Début de consultations des habitants sur les différents thèmes liés au tiers-lieu (e.g. lieu de livraison de courses, télétravail).

- permettre une continuité entre cet espace et la halte SNCF située à 600m tant en termes de cheminement que de service (e.g. parking pour véhicules partagés).

Et demain ...

Constitution de groupes d'innovation pour co-construire des services du tiers-lieu et implication des différents acteurs de la commune.

Poursuivre la collaboration avec la SNCF pour un aménagement autour de la halte (identification des différents porteurs de projet, mise en place d'un calendrier, etc.)

Concevoir un bâtiment intégrant la mobilité

Blosne : quartier de Rennes en pleine rénovation urbaine, situé dans un environnement urbain avec de nombreux moyens de transports collectifs et à proximité de la rocade.

« Prenons en compte les besoins de mobilité des habitants, associations, entreprises dans nos projets de construction »

CRÉATION D'UN BÂTIMENT OUVERT SUR LE QUARTIER



Réflexion

menée par Daney Factory sur l'articulation entre espaces de vie individuels et collectifs.

Partage d'informations et d'expériences avec l'Atelier Urbain qui capitalise des informations et démarches visant à impliquer les habitants et les futurs usagers dans le cadre de la Rénovation Urbaine du quartier.



Finalisation administrative

du projet (accord de la municipalité et des acheteurs). Identification des structures associées et répartition des m². Définition des surfaces mutualisées.

Et demain ...

Travail avec les entreprises : mutualisation des locaux.

Objectif que la mobilité soit prise en compte dans la construction de l'agencement des locaux en fonction de leur activité (e.g. prise en électricité dans les garages pour les véhicules électriques, salle de pause de l'entreprise devenant une salle commune, mutualisation des espaces, développer l'auto-partage des véhicules professionnels pour les particuliers, etc.)